



Réseau de Périnatalité
de Basse-Normandie

Réseau de Périnatalité Basse Normandie
CHU de Caen - Avenue de la Côte de Nacre
Service de Gynécologie Obstétrique - Pôle FE
14033 CAEN Cedex 9

■
contact@perinatbn.org

■
www.perinatbn.org

■
Le réseau de périnatalité est subventionné par l'ARS

Réalisé par Maëlig Thébaud dans le cadre de son mémoire de fin d'étude de sage-femme.



Entretien Prénatal

“Vous y avez droit
demandez-le”

■ Qu'est-ce que l'entretien prénatal ?

- Ce n'est pas une consultation médicale,
- C'est un **temps d'écoute et d'échange** confidentiel avec un professionnel de santé.

■ Quand ?

- Idéalement après votre déclaration de grossesse ou...
- plus tardivement,
 - à une date de votre choix.

■ A quoi sert-il ?

- à aborder les questions qui vous préoccupent,
- à exprimer vos besoins, vos attentes,
- à évoquer d'éventuelles difficultés (psychologiques, administratives, sociales, familiales, ...) et à réfléchir ensemble à des solutions,
- à traiter toute autre question à votre convenance.

■ Comment ?

- Il dure en moyenne 45 minutes,
- Il est pris en charge à 100 % par les Caisses d'Assurance Maladie.

■ Avec qui ?

- Vous pouvez prendre rendez-vous auprès :
- d'une sage-femme de la maternité,
 - d'une sage-femme de PMI,
 - d'une sage-femme libérale ou d'un médecin.